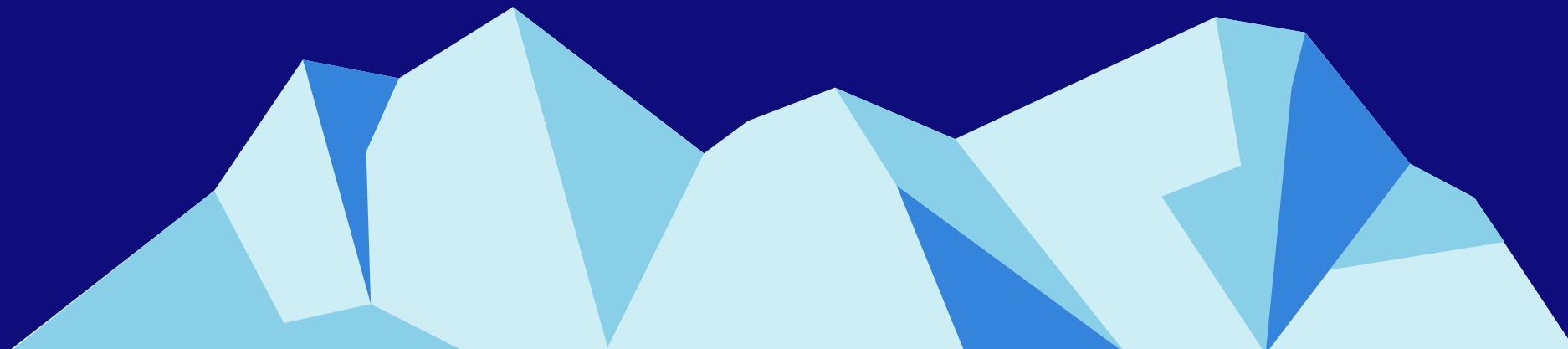




CANDIDATURE DES ALPES FRANÇAISES

À L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2030

DOSSIER DE PRESSE



SOMMAIRE

P.3 I
EDITOS

P.15 IV
CARTE DES SITES

P.23 VII
CONTACTS PRESSE

P.8 II
**HISTOIRE & PHILOSOPHIE DE
CETTE CANDIDATURE**

P.9
VISION

P.11
**TRAIT D'UNION DE DEUX
TERRITOIRES**

P.12
**DES JEUX SÛRS, SOBRES ET
RESPONSABLES**

P.17 V
CALENDRIER

P.18
CONTEXTE

P.19
CALENDRIER

P.13 III
SAVOIR-FAIRE

P.20 VI
MOBILISATION DES ATHLÈTES

Ce dossier de presse est la synthèse du plan directeur de la candidature des Alpes Françaises à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, transmis au Comité international olympique le mardi 7 novembre 2023. Ce dernier, comptant plus de 150 pages, développe les différents éléments attendus du CIO concernant l'organisation des Jeux.



EDITOS

I. ÉDITO



DAVID LAPPARTIENT
Président du Comité national olympique
et sportif français (CNOSF)

Le 5 février 1924, à l'issue des premiers Jeux Olympiques d'hiver à Chamonix, Pierre de Coubertin se félicitait de cette avancée et, tout en distinguant le sport de l'éducation physique, affirmait : « *Le sport est davantage : c'est une école d'audace, d'énergie et de volonté persévérante* ». Cet apophtegme a guidé ce projet.

En effet, alors que les défis sociaux, économiques, financiers et bien sûr, environnementaux s'imposent à nous et sont déjà gigantesques, nous avons exprimé l'ambition – ou l' « audace » – de co-construire les Jeux de demain, qui embrassent ces défis, pour les transformer en opportunités pour le sport, les athlètes, les territoires et les sociétés.

Ces défis, recensés dans l'Agenda 2020+5 du Comité international olympique, sont en effet légion : inclusion des personnes en situation de handicap, sobriété énergétique, résilience économique et financière, parité homme-femme, renforcement des droits de l'homme, numérisation de la société, etc.

Pour les relever et renforcer le caractère unique et l'universalité des Jeux Olympiques et Paralympiques, notre candidature s'appuie sur un écrin naturel exceptionnel, haut-lieu de l'Olympisme et des sports d'hiver, les Alpes françaises. Elle réalise la convergence d'expertises sportives, territoriales, économiques, financières, écologiques, environnementales, sociales et régaliennes, et bénéficie du soutien de l'Etat, du monde économique et de la population, triptyque indispensable pour réussir cette entreprise.

Ce projet est par ailleurs guidé par plusieurs principes fondamentaux : solidarité entre les parties prenantes, prise en compte des impératifs liés à l'évolution climatique, intégration des spécificités alpines, optimisation de l'héritage des précédentes éditions des Jeux et événements sportifs internationaux afin qu'il soit bénéfique au plus grand nombre.

Les pages suivantes sont la concrétisation de ces principes, de ces forces et donc de cette ambition. Elles détaillent la mise en œuvre d'expertises éprouvées au sein des Alpes françaises, passerelle vers l'Europe et le reste du monde, tout en ayant une approche novatrice afin de continuer à accomplir le vœu de Pierre de Coubertin : « *Les Jeux Olympiques sont les Jeux de tous les sports* ».

I. ÉDITO



MARIE-AMÉLIE LE FUR
Présidente du Comité paralympique et
sportif français (CPSF)

Et si nous prolongions l'élan des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 jusqu'en 2030 ? C'est une opportunité unique qui s'offre à nous en proposant la candidature des Alpes Françaises aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030.

Le massif alpin est un joyau. Chacune de ses vallées, chacun de ses sommets offrent aux amoureux des sports de nature un terrain de jeu fabuleux, qui a tous les atouts pour accueillir une nouvelle édition des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver, dès 2030. Ils accueillent déjà les plus grandes compétitions internationales de sports d'hiver au cœur des domaines parmi les plus réputés au monde.

Pour les sports paralympiques d'hiver, ces Jeux constitueraient une nouvelle étape fondamentale dans leur développement, aujourd'hui encore embryonnaire. Pour les stations des Alpes, ils seraient une formidable incitation à ouvrir plus encore leurs activités à tous les publics et à renforcer l'accessibilité.

Plus largement, cette candidature va nous permettre d'inscrire l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 dans le temps long, afin de continuer à renforcer la place du sport dans le quotidien de tous les Français, et notamment celles et ceux qui sont en situation de handicap.

Avec le CNOSF et les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur, c'est avec enthousiasme que le CPSF s'engage dans cette nouvelle aventure olympique et paralympique.

I. **ÉDITO**



LAURENT WAUQUIEZ

Président de la
Région Auvergne-Rhône-Alpes

Quel sens donnez-vous à cette candidature commune ?

Cette démarche résulte de la conviction qu'ensemble et unis avec la Région Sud, une ambition olympique collective peut être portée dans le massif alpin français. Une ambition qui, en plus des enjeux sportifs, s'inscrit dans une transformation de l'économie et de l'environnement des sports d'hiver et un objectif de valorisation de notre patrimoine naturel, culturel et touristique d'exception.

Quelle est la place d'Auvergne-Rhône-Alpes dans cette candidature ?

Auvergne-Rhône-Alpes dispose d'atouts formidables avec une culture sportive profondément ancrée et une densité d'équipements inégalée dans le monde. Extrêmement dynamique sur le plan économique, social, environnemental, culturel et touristique et facilement accessible, elle a, de surcroît, l'expérience de l'organisation de grands événements sportifs internationaux.

Comment seront ces Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 ?

Notre souci permanent est d'abord de prévoir des Jeux respectueux de l'environnement. Notre Région se distingue par son écosystème innovant et souvent leader pour aborder tous les enjeux environnementaux. Ensuite, nous voulons des Jeux sobres. Auvergne-Rhône-Alpes dispose déjà de nombreuses infrastructures, et la bonne gestion n'est pas pour nous une option. Enfin, fort d'une tradition acquise dès les premiers Jeux Olympiques d'hiver de 1924 à Chamonix, et renforcée par les expériences des Jeux Olympiques de Grenoble en 1968 et par ceux d'Albertville en 1992, nous voulons offrir une expérience inédite aux athlètes, aux spectateurs et aux bénévoles, en portant haut les valeurs olympiques.

I. **ÉDITO**



RENAUD MUSELIER

Président de la
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Depuis janvier 2022, notre Région Sud défend l'idée d'une candidature des Alpes du Sud à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver. Aujourd'hui, cet espoir est devenu réalité, avec la candidature des Alpes Françaises que nous portons avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sous l'égide du Comité national olympique et sportif français.

Ensemble, nous devenons le premier domaine de sports d'hiver au monde, réunissant tous les atouts pour accueillir une nouvelle édition des Jeux, en 2030 !

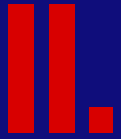
Pour nos Alpes françaises, pour nos régions, nous soutenons cette candidature de toutes nos forces. D'abord parce que les Jeux sont un moment exceptionnel, festif, sportif, de dimension mondiale ! La concrétisation d'une belle vision pour nos Alpes, à la fois économique et sportive mais également d'un rêve pour notre jeunesse, à qui nous voulons donner toute la possibilité de croire en l'avenir de nos régions !

Ensuite, parce que les Jeux, c'est aussi un héritage, une véritable chance de changer le destin de nos communes où nous vivons, travaillons, grandissons.

C'est l'opportunité de donner un nouveau souffle à nos infrastructures, à notre aménagement, à nos hébergements touristiques et permanents, à notre accessibilité !

C'est l'occasion de montrer que nous sommes capables de faire des Jeux sobres, raisonnés et exemplaires, avec notre neige, nos chalets et nos paysages. C'est l'occasion de faire entendre la voix de nos montagnes, au plus haut niveau français et européen, pour tous nos projets.

Voilà ce que pourraient être et offrir ces Jeux d'hiver, dans cet écrin fantastique des Alpes françaises.



HISTOIRE & PHILOSOPHIE DE CETTE CANDIDATURE

II.

VISION

Cette candidature, portée par le mouvement sportif, est initiée par ceux qui font le sport au quotidien : les athlètes, les fédérations, les clubs, et les bénévoles. Unis par une même volonté de faire briller le sport français, ils sont les acteurs et les moteurs de cette candidature. Cette initiative apparaît comme essentielle car ce sont ces sportifs qui, par leurs performances, par leur exemplarité, transmettent la flamme aux générations suivantes afin que perdure, sur le territoire national, l'excellence sportive.

L'héritage des Jeux se transmet. De nouvelles générations, nées après les Jeux d'Albertville, sont animées par la volonté de remporter des médailles olympiques et paralympiques. Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont la pierre angulaire de la carrière de chaque athlète. Pouvoir performer dans son propre pays, devant ses spectateurs, est un rêve que nombre d'entre eux nourrissent.

C'est pour réaliser ce rêve qu'ils s'impliquent aujourd'hui dans cette candidature des Alpes françaises.

La France, terre de sports d'hiver, dispose d'une expertise et d'un savoir-faire reconnus dans le monde pour l'organisation de grands événements sportifs internationaux.

Cette candidature permet de concilier organisation d'une compétition sportive internationale et réponse aux enjeux contemporains de durabilité et de sobriété budgétaire.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques ont été, sont et seront toujours une célébration : celle de l'excellence sportive, celle d'un peuple qui s'unit autour de ses champions nationaux, celle des valeurs de paix, de respect et d'amitié véhiculées. Les conséquences du dérèglement climatique, particulièrement visibles dans les massifs montagneux, nous imposent, toutefois, de repenser ces Jeux à l'aune des enjeux environnementaux.

Cette candidature s'inscrit dans la continuité des Jeux de Paris 2024. La France est une terre d'Olympisme, une

terre qui reconnaît l'excellence portée par le symbole des anneaux olympiques, une terre qui forme des champions afin qu'ils démontrent de leur savoir-faire et brillent à l'occasion de ces échéances olympiques. Ce lien historique entre la France et les Jeux, né de leur rénovation dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne sous l'impulsion de Pierre de Coubertin, s'est manifesté, de manière très concrète, par l'organisation de cinq Jeux Olympiques, puis Paralympiques, sur le territoire national.

Depuis, la France s'affirme comme un territoire de grands événements sportifs, celui du championnat d'Europe de football de 2016, de la Coupe du monde de rugby de 2023 et prochainement celui des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Elle s'est, également, affirmée comme une terre de parasport, en organisant de grandes compétitions internationales handisport. Cet engagement, c'est aussi celui qui anime la candidature des Alpes françaises pour les Jeux d'hiver de 2030, avec une volonté : proposer des Jeux qui sont un et indivisible. C'est le sens de l'histoire du mouvement olympique.

En 2024, la France aura, l'honneur et le plaisir d'accueillir, de nouveau, les Jeux Olympiques et Paralympiques sur son sol. Depuis le dépôt de sa candidature en 2015, c'est tout un pays qui s'est mobilisé pour faire en sorte que ces Jeux d'été soient à la hauteur des attentes des sportifs et spectateurs du monde entier. L'expérience tirée de cette organisation sera, nous le croyons, un atout essentiel pour préparer les Jeux d'hiver de 2030 et pour pérenniser les engagements pris dans ce cadre en matière de sport du quotidien, de sport santé et plus généralement de sport dans la société.



II. VISION

CANDIDATURE AUX JEUX D'HIVER DE 2030 PRINCIPES DIRECTEURS

- I. Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver au cœur des Alpes Françaises, un trait d'union de deux territoires au service d'un projet sportif universel**
 - II. Des savoir-faire complémentaires et des garanties fortes des parties prenantes pleinement mobilisées**
 - III. L'organisation de Jeux sûrs, sobres et responsables optimisant les coûts d'organisation**
 - IV. Une approche novatrice dans la dynamique des Jeux de Paris 2024, avec un héritage durable pour le plus grand nombre**
 - V. Des Jeux durables intégrant les enjeux de réchauffement climatique et accélérant les évolutions incontournables des territoires et sports de montagne**
-



II.

TRAIT D'UNION DE DEUX TERRITOIRES

Les Alpes françaises s'étendent sur deux Régions qui constituent un continuum d'Evian à Nice. Ce territoire inclut neuf départements, notamment la Haute-Savoie, la Savoie, l'Isère, les Hautes-Alpes, les Alpes de Haute-Provence et les Alpes-Maritimes.

Cette candidature est celle d'un territoire tout entier tourné vers la montagne, et ouvert sur le monde. Dans les vallées des Alpes, c'est la montagne qui entoure, qui enveloppe, qui conditionne le mode de vie. C'est aussi elle qui crée une passerelle entre les États qui l'entourent, qui ouvre sur le monde. Les Alpes françaises, c'est un patrimoine culturel, environnemental, culinaire exceptionnel qui mérite d'être mis en valeur. Les Alpes françaises, c'est un ensemble de parcs nationaux, d'espaces naturels protégés, qui sont autant d'écrans de nature, préservés de l'activité humaine, qui permettent le développement et la protection d'une faune et d'une flore unique.

Cette conviction est renforcée par le fait que les Alpes françaises sont géographiquement, culturellement, intrinsèquement un territoire de pratique des sports d'hiver. Les Alpes françaises, c'est l'un des domaines skiables les plus grands du monde qui accueille, chaque année, des millions de visiteurs qui profitent d'infrastructures de qualité, dans un cadre naturel préservé. Les Alpes françaises, c'est un territoire qui vibre déjà au rythme des nombreuses compétitions internationales organisées sur son sol. Des étapes de la Coupe du monde de biathlon au Grand Bornand aux championnats du monde de ski à Méribel et Courchevel, en passant par les Coupes du monde et championnats d'Europe de bobsleigh, de luge et de skeleton à La Plagne, les Alpes françaises ont l'expérience de l'organisation de belles et grandes compétitions sportives.



Fort du soutien des athlètes, du mouvement sportif, de la population, du monde économique - notamment des partenaires de Paris 2024 - ainsi que de l'Etat et des collectivités impliquées, ce projet collectif répond aux exigences de l'Agenda 2020+5 du CIO pour proposer un nouveau modèle d'événements sportifs sobres et durables.

II.

DES JEUX SOBRES ET RESPONSABLES

La candidature des Alpes françaises est pensée de manière durable. Douze des treize infrastructures construites dans le cadre des Jeux d'Albertville sont aujourd'hui encore utilisables, à des fins récréatives mais aussi pour accueillir des événements sportifs internationaux. Elles seront réutilisées pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030. Les Alpes françaises disposent, également, d'un réseau de transports décarbonés, avec un continuum entre le ferroviaire et les transports en commun. Ces mobilités seront utilisées, et même privilégiées pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030. Aussi, ces Jeux représenteraient une formidable opportunité pour accélérer la transition vers une montagne plus durable, avec une possibilité d'initier un certain nombre de transformations, à l'instar de la transition énergétique des dameuses afin qu'elles fonctionnent à l'hydrogène. Ces objectifs sont aussi ambitieux que nécessaires.

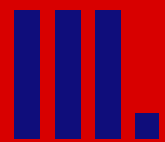
Animés par cette logique de proposer des Jeux plus durables, le choix de Jeux sobres s'est imposé. La réutilisation d'infrastructures modernes et existantes, qu'elles soient sportives, touristiques ou de transports, permet, tout à la fois, de limiter les constructions nouvelles et donc, par voie de conséquence, mais aussi de limiter les coûts, conformément à la volonté que les Jeux financent les Jeux.

Certaines infrastructures devront toutefois être construites, certains aménagements devront être réalisés. Fidèles à cette volonté d'organiser des Jeux durables, ces transformations devront permettre de répondre à un besoin exprimé par les habitants de ces bassins de vie afin que l'héritage de ces Jeux soit utile au territoire, comme par exemple avec la création d'un centre d'entraînement des sports d'hiver dans la vallée de l'Ubaye.

Cet engagement en faveur de la protection de l'environnement ne s'arrêtera pas là puisque de nouvelles décisions seront prises, en accord avec toutes les parties prenantes, au cours du processus de sélection organisé par le Comité International Olympique.

Dans la lignée des principes de l'Agenda 2020 et de la nouvelle norme, les Jeux Olympiques et Paralympiques dans les Alpes Françaises en 2030 sont pensés et seront organisés autour de divers enjeux qui permettront la mise en place de l'héritage de demain, post 2030.





SAVOIR-FAIRE

III.

SAVOIR-FAIRE

DES SAVOIR-FAIRE COMPLÉMENTAIRES

Les Alpes françaises sont une zone rompue à l'accueil de Grands événements Sportifs Internationaux (GESI), en ayant accueilli un grand nombre d'évènements durant les dernières années. Parmi eux, figurent naturellement les Jeux Olympiques d'hiver de 1924 à Chamonix, de 1968 à Grenoble et de 1992 à Albertville.

L'histoire Olympique se poursuit aujourd'hui à travers l'implication directe ou indirecte de plusieurs collectivités dans les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 dont :

- 705 communes, agglomérations, métropoles et Établissements Publics de Coopération Intercommunale ;
- (EPCI) labellisées Terre de Jeux 2024 dans les deux Régions, dont Montgenèvre, première station ski en France, et Briançon, toutes deux labellisées Centre de préparation Terre de Jeux 2024 ;
- Marseille, qui accueille les épreuves de voile et certaines rencontres de football ;
- Lyon, qui accueille plusieurs rencontres de football ;
- Saint-Étienne qui accueille plusieurs rencontres de football ;
- Nice, qui accueille plusieurs rencontres de football.

Outre les Jeux Olympiques et Paralympiques, les Alpes françaises et leurs stations ont accueilli **un nombre important de compétitions d'envergure internationale** telles que :

- La Coupe d'Europe de snowboard cross et le championnat de France de slopestyle, à Isola ;
- La Coupe du monde de rugby 2023 et l'Euro de football au Stade Orange-Vélodrome de Marseille et à l'Allianz ;
- Arena de Nice ainsi que les championnats du monde de patinage artistique 2012 à Nice ;
- Une étape de la Coupe du monde d'escalade chaque année depuis dix ans à Briançon ;
- Des étapes de la Coupe du monde de biathlon au Grand-Bornand ;
- Les championnats du monde de ski qui se sont tenus en février 2023 à Méribel et Courchevel ;
- Les championnats du monde d'aviron qui se sont tenus en 2015 à Aiguebelette ;
- Chaque année des étapes de la Coupe du monde de ski alpin, de ski freestyle et de snowboard ;
- Les Coupes du monde et championnats d'Europe sur 3 disciplines (bob, luge, skeleton) à La Plagne ;
- Des étapes récurrentes de la Coupe du monde de ski alpin à Val d'Isère et Chamonix, de ski cross à Val Thorens ou encore ski de bosses à l'Alpe d'Huez ;
- Les championnats du monde d'athlétisme handisport à Lyon en 2013 ;
- L'accueil de l'arrivée du Tour de France le 21 juillet 2024 à Nice.

Enfin et à ce jour, plusieurs candidatures ont été annoncées et/ou déposées pour accueillir des compétitions sportives internationales dans les Alpes Françaises, qui témoignent du dynamisme et du savoir-faire du territoire :

- Les championnats du monde de hockey sur glace de 2028 à Paris et Lyon ;
- Les championnats du monde de biathlon de 2028 ou 2029 au Grand-Bornand.



IV.

CARTE DES SITES

IV.

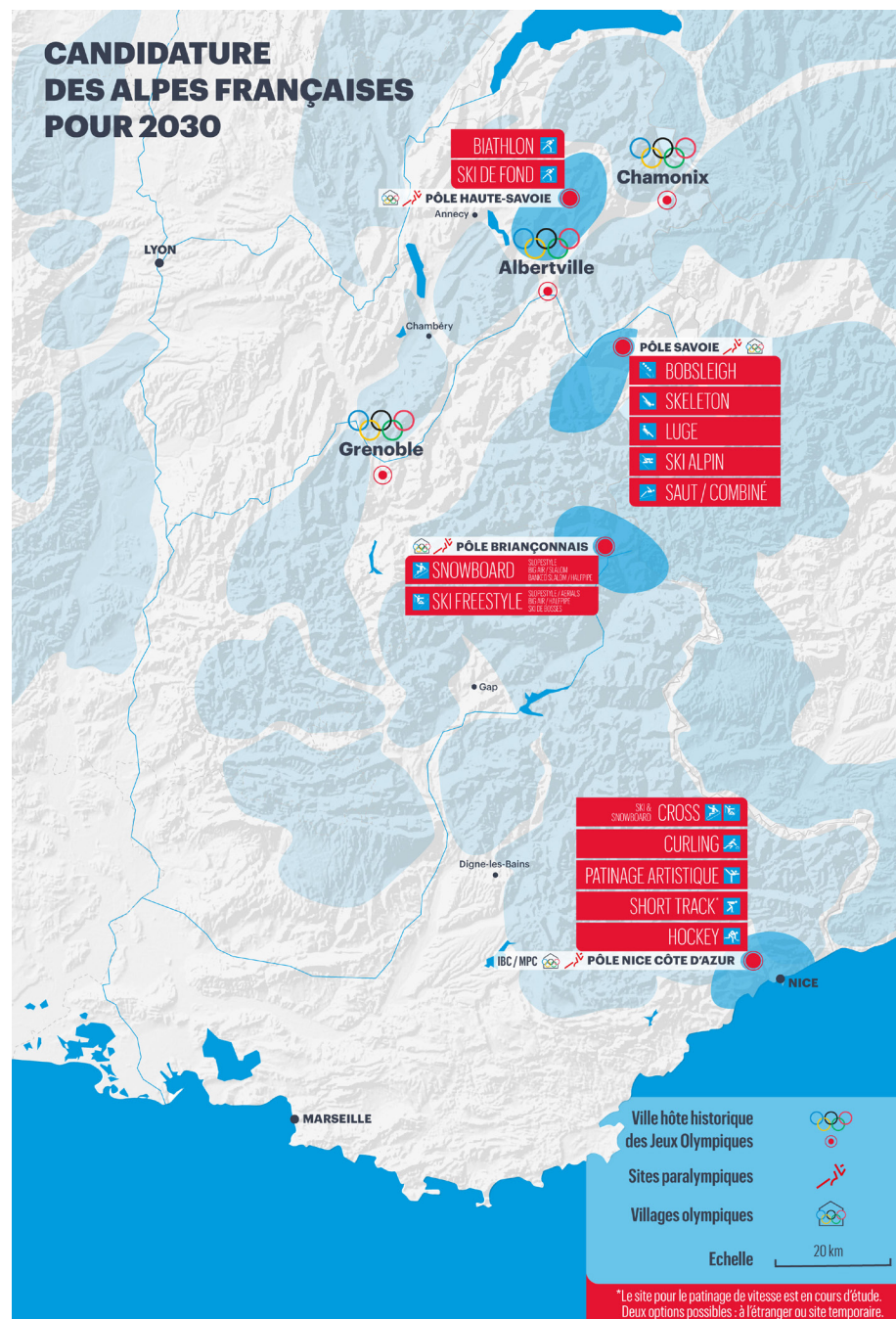
CARTE DES SITES

4 PÔLES GÉOGRAPHIQUES

Ces lieux s'organisent autour de 4 pôles géographiques, à savoir du nord au sud :

- Pôle Haute-Savoie : biathlon (olympique et paralympique) et ski de fond (olympique et paralympique) ;
- Pôle Savoie : ski alpin (olympique et paralympique), saut à ski, combiné nordique, bobsleigh, skeleton et luge ;
- Pôle Briançonnais : ski freestyle (olympique et paralympique), snowboard cross (olympique), para banked slalom ;
- Pôle Nice Côte d'Azur : hockey sur glace (olympique et paralympique), patinage artistique, short track, curling (olympique et paralympique), ski & snowboard cross (olympique).

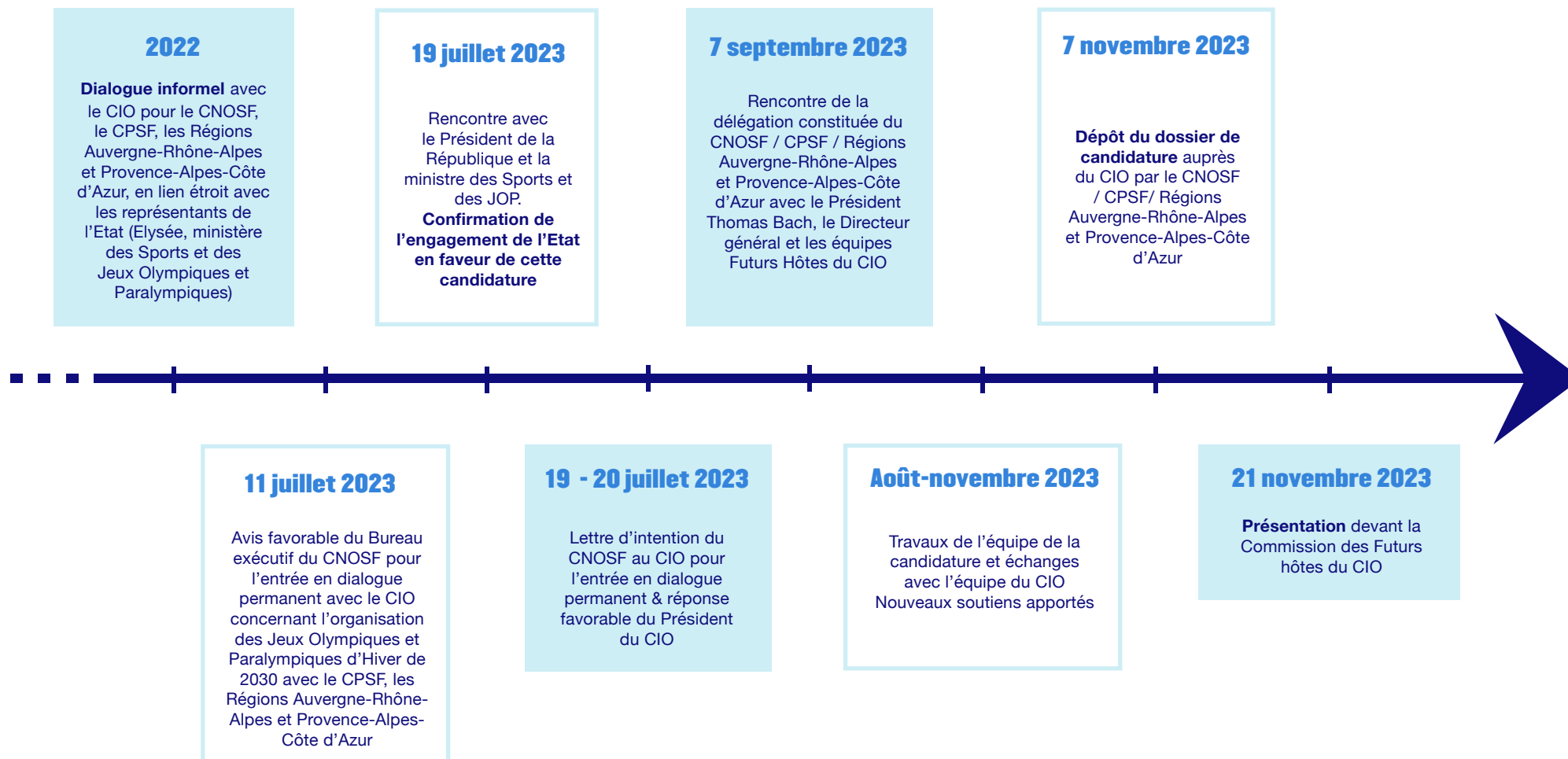
Chaque pôle accueillera un village ainsi que les infrastructures nécessaires aux médias.



V. **CALENDRIER**

V.

CONTEXTE



V.

CALENDRIER

PHASE 1 : Dialogue permanent (juillet 2023 - décembre 2023)

- Dialogue avec les équipes du CIO et la Commission des Futurs hôtes pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver.
- Réalisation par le CIO d'une étude de faisabilité évaluant l'état d'avancement du projet et proposant des améliorations :
 - Le CIO demande les informations nécessaires au CNOSF, coordinateur, notamment sur la vision et la conception d'un plan directeur (hébergement, financement, transport, etc) ;
 - L'évaluation porte également sur d'autres facteurs tels que les contextes géopolitique, économique et environnemental, les droits et le développement humains, l'alignement avec les Agendas 2020 et 2020+5 du CIO, ainsi que le soutien politique et public.
- 21 novembre 2023 : présentation de la vision et des principes directeurs devant la Commission par le CNOSF, le CPSF, les deux Régions et l'Etat.

PHASE 2 : Décision du passage en dialogue ciblé (29, 30 novembre et 1^{er} décembre 2023)

- Décision de la Commission exécutive du CIO, sur recommandation de la Commission de futur hôte.

PHASE 3 : Dialogue ciblé (à partir de décembre 2023)

- Remplissage par le CNOSF et les parties intéressées d'un questionnaire très précis sur le projet ;
- Soumission de 23 dossiers de garanties (utilisation des sites, financement, hébergement, sécurité, soutien du gouvernement, marketing, etc) ;
- Offre de services spécifiques par le CIO sous forme de partage d'expertises.

PHASE 4 : Décision d'attribution des JOP 2030 (été ou automne 2024)

- Soumission par la Commission exécutive du CIO d'un ou plusieurs hôtes pressentis au vote de la Session du CIO ;
- Hôtes pressentis alors invités à une réunion pour défendre leur projet devant l'ensemble des membres du CIO ;
- Décision prévue lors de la Session du CIO qui se tiendra au début des Jeux de Paris 2024 ou à l'automne 2024 ;
- Approbation par la Session du CIO d'une double attribution (2030-2034).

VI.

MOBILISATION DES ATHLÈTES

VI.

MOBILISATION DES ATHLÈTES

La candidature des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 a reçu le soutien de très nombreux athlètes, en voici quelques exemples.



Marie BOCHET

Para ski alpin

«Au-delà des performances sportives exceptionnelles, les Jeux représentent pour moi des moments d'union qu'eux seuls peuvent nous offrir. Ce serait une chance extraordinaire de faire de nouveau vibrer à l'unisson notre pays au travers de ces deux belles régions et d'inspirer notre jeunesse des montagnes.»



Romain MARI

Ski cross

«La collaboration de nos Régions Sud et Auvergne Rhône-Alpes à l'occasion de nous offrir une expérience olympique inoubliable. Je souhaite que ces Jeux apportent des moments de joie, d'unité, de succès à tous dans un cadre idéal.»

Benjamin DAVIET

Para ski de fond

«Nous avons toutes les infrastructures pour accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2030 cela nous permettra d'avoir un faible impact écologique. L'accueil de ces Jeux permettra également de rendre les montagnes bien plus accessibles aux différents para sports.»



Gwendoline DAUDET

Patinage de vitesse sur piste courte

«Avoir la ferveur du public français qui nous accompagne dans l'une des compétitions les plus importantes de notre carrière c'est le rêve. Tout ça en mettant en avant des régions incroyables, terres natales de bon nombre d'athlètes d'hiver ce sont les raisons pour lesquelles je soutiens la candidature des Alpes Françaises.»



Kevin ROLLAND

Ski acrobatique

«Dans les Alpes, en France nous avons les structures nécessaires pour accueillir les Jeux. Au niveau de l'écologie, nous pouvons être un exemple. Cette candidature est une opportunité magnifique pour tous les athlètes d'hiver français.»

Sylvain GUILLAUME

Combiné nordique

«J'ai eu la chance de bénéficier de l'héritage des Jeux de Grenoble en 1968. Je souhaite désormais que les futures générations puissent profiter d'un nouvel héritage grâce à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2030.»



Jean-Yves LE MEUR

Curling fauteuil (actuellement) & Para ski alpin (auparavant)

«J'ai pu participer aux Jeux de Salt Lake City, Turin, Vancouver et Sotchi mais mon terrain de jeux favori reste les Alpes Françaises.»



Eric LE CHANONY

Bobsleigh

«L'organisation des Jeux Olympiques en France peut avoir un réel impact car j'ai pu bénéficier moi-même grâce à l'héritage d'Albertville du développement de ma discipline en France.»

VI.

MOBILISATION DES ATHLÈTES

La candidature des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 a reçu le soutien de très nombreux athlètes, en voici quelques exemples.



Gabriella PAPANAKIS

Patinage artistique

«J'ai eu l'honneur de côtoyer certains des immenses talents dont regorge l'hexagone, qu'ils soient sur les pistes de ski ou celles de glace. Avoir les Jeux Olympiques d'hiver sur le territoire serait une occasion rêvée de faire briller ces magnifiques disciplines et de partager notre passion aux futures générations»

Maxime MONTAGGIONI

Para snowboard

«Nous avons un territoire incroyable qui offre de multiples possibilités pour les sports d'hiver. Pour les athlètes à domicile, avoir les Jeux à la maison permet de se transcender et d'atteindre un niveau de joie et de partager jamais égalé.»



Aurélie RICHARD

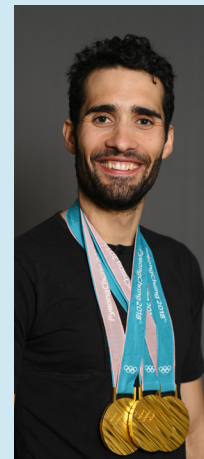
Para ski alpin

«Comme tous les sportifs, pouvoir représenter la France à la maison serait un rêve, je souhaite de tout mon cœur que cette candidature aboutisse.»

Martin FOURCADE

Biathlon

«Par notre culture des sports d'hiver, notre environnement et grâce à nos athlètes, nous avons la possibilité d'écrire les Jeux Olympiques d'hiver de demain, adaptés à nos enjeux sociaux et climatiques : saisissons cette chance.»



Alexis PINTURAU

Ski alpin

«La France, grâce à ses régions montagneuses, est l'un des principaux acteurs des sports d'hiver dans le monde. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que je me joins à la candidature pour les Jeux d'hiver de 2030.»



Julia PEREIRA

Snowboard cross

«Dans ma carrière j'ai vu de nombreux paysages et je peux vous garantir que nos régions se démarquent et que les Jeux doivent avoir lieu ici. Je suis certaine que nous serons à la hauteur et que cette aventure sera inoubliable.»



Karen SMADJA CLEMENT

Ski alpin

«Nos montagnes sont prêtes à être une terre de Jeux et vivre l'aventure olympique. Les Jeux sont un moment unique par la dimension sportive et festive qu'ils représentent mais aussi et surtout par l'héritage qu'ils laisseront à nos stations et aux générations futures.»



Terence TCHIKNAVORIAN

Ski cross

«Nos régions ont tout le potentiel nécessaire pour devenir une terre de Jeux afin d'organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2030. Accueillir et participer aux Jeux dans les Alpes Françaises serait une opportunité unique pour nous athlètes et les stations où nous avons tout appris.»

CONTACT PRESSE



pressecnosf@cnosf.org

01 40 78 28 88

01 40 78 28 52



medias@france-paralympique.fr

06 99 55 56 87



Laurie Tichadelle

ltichadelle@maregionsud.fr

07 63 67 40 49

Laura Deltour

ldeltour@maregionsud.fr

06 47 90 14 62



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

presse@auvergnerhonealpes.fr

04 26 73 48 20

